

Le Maroc réitère le grand intérêt qu'il porte pour la convention d'Ottawa

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 19-11-2007 20:39:06

Le Maroc a réitéré dimanche le grand intérêt qu'il porte pour les nobles principes et valeurs qui ont présidé à l'élaboration de la convention d'Ottawa sur l'interdiction et la destruction des mines antipersonnel.

L'ambassadeur du Maroc à Amman, M. Mohamed Mael-Ainin, qui a présidé la délégation marocaine aux travaux de la 8-ème Conférence des pays engagés dans la Convention internationale sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel, réunie dans la station balnéaire de la Mer Morte (Nord de la Jordanie), a indiqué que le Royaume "respecte spontanément les principales dispositions de la convention d'Ottawa et soutient les efforts déployés au niveau international pour son application en vue de l'interdiction totale des mines antipersonnel".

Le diplomate marocain a estimé que cette convention constitue une importante étape dans le long processus de désarmement pour un monde de paix et de sécurité.

Le Maroc n'a certes pas encore ratifié la convention d'Ottawa, mais il a toujours été présent en qualité d'observateur à toutes les sessions annuelles relatives à ce document, a-t-il souligné.

A titre d'exemple de la volonté du Maroc de favoriser l'émergence d'un "monde sans mines", le diplomate marocain a rappelé le rapport national volontaire présenté officiellement à ce sujet par le Royaume en 2006, précisant que les termes de ce document ont été traduits en faits correspondant aux dispositions de la Convention d'Ottawa.

Il a également rappelé le vote du Maroc en faveur de la résolution de l'assemblée générale des Nations unies relative à ce document, soulignant que ce vote constitue une nouvelle preuve de l'appui du Royaume aux efforts internationaux pour réaliser les objectifs de cette convention.

Compte tenu de sa politique de développement humain et de son respect pour les engagements pris au plan international, le Maroc accorde un intérêt particulier aux victimes des mines antipersonnel, a-t-il ajouté.

L'ambassadeur a également rappelé l'exécution, par le Maroc, d'un vaste programme de déminage.

Depuis le retour des provinces du sud à la Mère Patrie, le Maroc a neutralisé quelque de 65.382 mines terrestres semées par les ennemis de l'intégrité territoriale du Royaume, dont 44.638 mines antipersonnel et 20.699 mines anti-char.

Le 15 janvier dernier, le Maroc avait lancé une nouvelle opération de déminage de vaste envergure dans les provinces du sud, avec la participation de onze mille démineurs chargés de nettoyer en

priorité les périmètres habités, les zones pastorales et les parages des points d'eau, a-t-il dit.

Cette opération a permis le nettoyage d'une aire de plus de 167.000 km², la récupération de 730 mines et la neutralisation de 49.000 projectiles actifs, a-t-il précisé, faisant remarquer que, grâce à ces opérations, les provinces du sud ont pu recevoir de grandes manifestations sportives, nationales et internationales, sans qu'il y ait le moindre incident en rapport avec les mines terrestres.

Pour le Royaume, l'adhésion à la Convention d'Ottawa est un "objectif stratégique" en rapport avec la sécurité dans les provinces du sud et la solution définitive du conflit artificiel autour du Sahara marocain, a-t-il ajouté.

L'ambassadeur a exprimé sa solidarité total avec les pays en développement, en particulier africains, dans leurs revendications concernant le renforcement de la coopération technique et la mobilisation des moyens financiers nécessaires pour l'application des dispositions de la convention d'Ottawa.

MAP